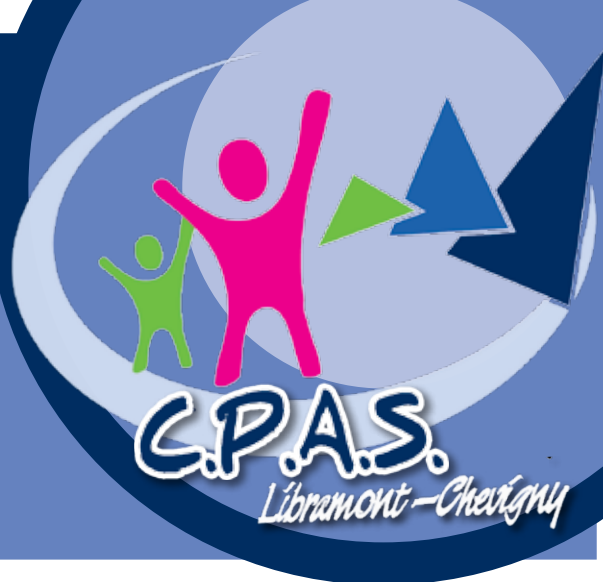


Le nouveau centre de service social communal, Libr'Accueil, ouvrira ses portes dans les prochains mois.

Dans le cadre de son fonctionnement, géré au départ du Centre Public d'Action Sociale, nous avons voulu informer la population sur les différents services et les nombreuses actions qui y seront développés à l'attention de tous les habitants de notre commune.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce premier feuillet d'information intitulé : Libr'Accueil Info.



Les membres du Conseil de l'Action Sociale

Debout (de gauche à droite) :

V. Pinson,
M.-C. Pierret,
G. Louis,
P. Clément,
A. Martin,

Assis (de gauche à droite) :

G. Marchand,
A. Boulard,
C. Mouzon (Président),
N. Jérouvelle (Secrétaire),
L. Hotton (absente sur la photo)

Toute l'équipe reste à votre écoute et à votre service!

Le personnel du C.P.A.S.

Derrière
(de gauche à droite) :

M. Werny,
S. Goffaux,
M. Lejeune,
G. Boutay,
B. Ninane,
M. Cleykens,
E.Thiery,

Devant
(de gauche à droite) :

S. Jacques,
E. Cassart,
V. Maziers,
V. Bechoux,
J. Marcian,
N. Jérouvelle



Libr'Accueil

Rue Fonteny Maroy, 25 à 6800 Libramont-Chevigny

Plus de 3.500 mètres carrés intérieurs de services consacrés exclusivement au mieux-être de tous les habitants de notre commune.

Libr'Accueil abritera :

- une crèche – halte accueil,
- une maison communautaire pour personnes âgées,
- un restaurant de collectivité,
- un centre de lavage et de repassage,
- des salles de formations et de réunions,
- une salle polyvalente à l'attention des séniors et autres clubs,
- un service d'accueil extrascolaire de vacances ainsi que les habituels services sociaux.



A cela viendront s'ajouter la création d'un espace vert extérieur de détente, ainsi qu'un potager social.

Le Centre Public d'Action Sociale de Libramont-Chevigny en chiffres

Présentés en regard de l'analyse comparative Dexia sur le fonctionnement des Centres Publics d'Action Sociale et des Communes, de la Province de Luxembourg et de la Région Wallonne, **le compte 2010** et **le budget 2011** du Centre Public d'Action Sociale de Libramont-Chevigny reflètent une gestion parfaitement maîtrisée.

- => **Budget de fonctionnement 2011 après modification budgétaire : 2.546.615,90 €**
- => **Résultat comptable 2010 : + 353.119,70 €**
- **dont 106.014,26 € retournés à la commune après modification budgétaire.**

Comparé aux niveaux provincial et régional, le contexte socio-économique et démographique de Libramont-Chevigny est très bon (voir point A ci-dessous).

Cela influence logiquement les actions menées par le C.P.A.S. et les services développés à l'attention de tous les habitants de la commune (voir point B ci-dessous).

A) Contexte socio-économique et démographique (étude Dexia)

	Libramont-Chevigny 2010	Province 2010	Région 2010
Nombre d'habitants au 31 décembre 2010 :	10.450		
• Revenus moyen annuel par habitant :	13.509,00 €	13.499,00 €	13.298,00 €
• Taux de chômage (derniers chiffres 2008) :	8,47 %	10,32 %	14,45 %
• Bénéficiaires du RIS (pourcentage de population) :	0,65 %	0,65 %	0,99 %
• Dotation au C.P.A.S. (par habitant) :	65,00 €	89,00 €	106,00 €

B) Actions et services (évolution depuis 2008) : C.P.A.S. de Libramont-Chevigny

	2008	2009	2010	2011 (6 mois)
• Personnel :				
- Travailleurs sociaux :	7,10 ETP	7,80 ETP	7,20 ETP	7,20 ETP
- Agents administratifs :	2,55 ETP	2,55 ETP	3,05 ETP	3,55 ETP
Dossiers ouverts et comptabilisés une seule fois :				
• Aides sociales :	150	163	139	58
• Aides urgentes :	100	167	137	80
• Dossiers « Revenu d'Intégration Sociale » :	68	65	68	70
• Accueil des candidats réfugiés :	14	24	41	28
• Médiations de dettes et gestions budgétaires :	42	53	62	55
• Dossiers de réinsertion professionnelle (remise au travail, formation obligatoire,)	158	145	152	100
• Allocations de chauffage : <i>Modalités d'octroi voir en page 4</i>	268	247	292	330
• Repas chauds servis à domicile :	14.785	16.192	17.133	10.849
• Logement d'urgence : Taux d'occupation : 79 % 38 a/b de la rue de l'Ancienne Gare à 6800 Libramont-Chevigny				
• Taxi service : 2.473 Km parcourus pour 282 courses effectuées Ce service à l'attention de toute la population existe sur le territoire communal, depuis le 1er juin 2010. <i>Modalité de fonctionnement en page 4</i>				
• Services aux seniors : le C.P.A.S. organise en collaboration avec la commune des activités de détente, goûters, thés dansants, conférences, excursions culturelles, ...				

Le Centre Public d'Action Sociale de Libramont-Chevigny *en photos*



Logement d'urgence,
inauguré le 19 juin 2009



Goûter des aînés 2010
Alors on danse...



Les séries complètes des photos sont visibles sur le site internet
du C.P.A.S. de Libramont-Chevigny, à l'adresse : <http://cpas.libramontchevigny.be>



En route vers « Âge Tendre et Tête de Bois »



Alors on chante...

Easy-@-Space



Formation « code de la route »
en collaboration avec
la Police fédérale



L'allocation de chauffage

L'allocation de chauffage est octroyée par le Fonds Social Mazout qui a été instauré par la loi programme fédérale du 27 décembre 2004.

Quelles conditions faut-il remplir pour bénéficier d'une allocation de chauffage ?

- o la livraison du combustible (gasoil de chauffage en vrac, gasoil de chauffage à la pompe, pétrole lampant, propane en vrac) **peut être effectuée durant toute l'année** ;
- o les personnes doivent faire partie d'une des catégories suivantes :
 - personnes qui bénéficient d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé et indemnités (statut BIM ou OMNIO, anciennement VIPO) ;
 - personnes dont le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 15.634,99 €, majoré de 2.844,47 € par personne à charge.
 - personnes surendettées ; c'est-à-dire les personnes qui ont introduit une procédure en règlement collectif de dettes ou en médiation de dettes.

De plus, le C.P.A.S doit constater que ces personnes ne sont pas en mesure de payer leur facture de chauffage.

Une allocation de chauffage **pour maximum 1.500 litres** pourra être octroyée pour un même ménage, par an.

ATTENTION : la demande d'allocation de chauffage doit être introduite dans un délai de 60 jours après la date de livraison du combustible.

Permanences du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 (061/51.01.46 – 061/51.01.33)

Madame Emilie CASSART et Monsieur Michaël WERNY

Le Taxi-service

Le Taxi-service vise la prise en charge et le déplacement des personnes et / ou des biens sur le territoire de la commune

- Besoin de vous rendre à l'hôpital, chez votre médecin, chez votre coiffeur, chez des ami(e)s,
- Besoin de faire vos courses, vous ne disposez pas d'un moyen de transport,

Le Taxi-service «Libr'Accueil» est là pour vous aider !

1. Conditions

Ce service est ouvert à tous les habitants de la commune de Libramont-Chevigny. Une priorité est donnée aux personnes qui répondent à un des critères suivants :

1. avoir l'accord du Centre Public d'Action Sociale de Libramont-Chevigny ;
2. ne pas bénéficier de moyen de transport ; OU
3. être âgé de plus de 60 ans ; OU
4. être reconnu « souffrant » d'un handicap ; OU
5. avoir un revenu inférieur à 19.200,00 € (dernier avertissement extrait de rôle) ou à 25.536,00 € s'il s'agit d'un ménage ;

Obligation de s'inscrire (gratuitement) préalablement, ouverture du dossier unique au C.P.A.S. au numéro 061/51.01.20

2. Réservations

Sauf cas urgents, téléphonez au moins 24 heures à l'avance au numéro 0493/51.77.96 du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures 30.

3. Tarification et horaires de fonctionnement

Sauf cas exceptionnels et selon les disponibilités du chauffeur, la prise en charge de la personne est effectuée **du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures 30.**

0,20 € par kilomètre parcouru comptabilisé au départ de la prise en charge au domicile de l'utilisateur. Si un accompagnement du chauffeur est souhaité lors des démarches ou des visites effectuées, l'accompagnement sera facturé 1,00 € du quart d'heure, le premier quart d'heure étant gratuit.